TERMES DE REFERENCE

Mission de capitalisation du Projet d'appui aux métiers de la pierre et de l'écoconstruction (PAMPEC) au Mali, Togo et Bénin

Avril 2022

Présentation du PAMPEC

Depuis septembre 2019, AFL et ses partenaires (ACAD, APAPE/PH et GEVAPAF) ont bénéficié d'un financement de 3 ans (1er septembre 2018 au 31 août 2022) de l'Agence Française de Développement (AFD) pour mettre en œuvre le Projet d'Appui aux Métiers de la Pierre et de l'Ecoconstruction (PAMPEC).

Le présent projet de formation et insertion professionnelle des jeunes dans le domaine de la construction et de la valorisation des matériaux locaux au Mali, au Togo et au Bénin s'appuie sur les actions engagées dans ces trois pays. Tout d'abord au Mali, le Projet d'Appui aux Métiers de la Pierre a été mis en œuvre de 2015 à 2018 dans la région de Mopti, cofinancé par l'Agence Française de Développement. En parallèle et dans une logique d'essaimage progressif de ce programme, une première formation-sensibilisation des artisans maçons professionnels de Dapaong et de Kara a été réalisé en 2016 par deux intervenants français et malien puis une première formation-sensibilisation des artisans et apprentis maçons de l'Atacora et de la Donga a été réalisée en janvier 2017, avec l'appui cette fois d'un intervenant français et d'un intervenant togolais. A la suite de ces premières actions de sensibilisation, le projet FIPEC initié en 2017, a permis de mettre en œuvre le programme de formation aux métiers de la pierre à Kara, au Collège d'Enseignement Technique (CET) de Pya auprès d'une première promotion d'élèves en BT Génie civil. A Dapaong au CRETFP et à Natitingou au LTN, la formation modulaire a été mise en œuvre pour la première fois sur un programme court et qualifiant (formation de 6 mois spécialisée, avec un chantier-école support à la formation).

Le PAMPEC intervient dans trois pays : au Mali, au Togo et au Bénin. Au Mali il intervient sur le territoire communément appelé « Pays Dogon » situé dans la région de Mopti, dans les Cercles de Bandiagara, Bankass et Koro. Au Togo, il intervient dans la région de la Kara et dans la région des Savanes. Au Bénin, deux départements sont concernés : L'Atacora et la Donga. Ces territoires sont caractérisés par les ressources naturelles exploitables (la ressource en pierre notamment), leur situation géographique rurale transfrontalière et éloignée des centres économiques des capitales nationales.

L'objectif Global du projet est d'améliorer le développement économique et sociale des artisan·e·s et jeunes sur les territoires d'intervention au Mali au Togo et au Bénin.

L'objectif spécifique est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur du bâtiment par le développement d'une offre nouvelle de formation, un dispositif de suivi-insertion et l'appui au développement de filières territoriales d'écoconstruction dans les régions de Mopti (Mali), La Kara et les Savanes (Togo) et des départements de l'Atacora et de la Donga (Bénin).

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

Résultat n°1 : Un dispositif de formation adapté aux jeunes vulnérables est développé selon une approche à la fois diplômante et qualifiante.

Synthèse des principales activités prévues dans les trois zones d'intervention pour l'atteinte du R.1 :
A1.1 - Elaboration des modules complémentaires et renforcement de capacités des formateur·rice·s
A1.2 Mise en œuvre de formations en bâtiment intégrant les métiers de l'écoconstruction
i) Formations longues diplômantes (enseignement techniques niveau BT Génie Civil et CAP maçonnerie)
i) Formations courtes et spécialisées (enseignement professionnel)
A1.3. Mise en œuvre du suivi des apprenants en formation

Résultat n°2 : Les conditions de professionnalisation et d'insertion économique des jeunes sont renforcées par un dispositif territorial de suivi-insertion et l'appui au développement de la filière écoconstruction.

Synthèse des principales activités prévues dans les trois zones d'intervention pour l'atteinte du R2.:
A2.1. Mise en œuvre du suivi-insertion post-formation et de modalités d'appui à l'insertion
A2.2. Renforcement de la professionnalisation des apprenant·e·s
i) Organisation de visites d'échanges sous-régionales
ii) Réalisation de chantiers-écoles supports à la formation
A2.3. Appui aux artisan·e·s de la filière en lien avec les organisations professionnelles
i) Appui à la structuration
ii) Renforcement de capacités techniques et transversaux
iii) Renforcement matériel
A.2.4. Appui au développement de la commande institutionnelle et mobilisation pluri-acteurs pour la formation et l'emploi des jeunes
i) Réunion de sensibilisation et d'appui sur la commande institutionnelle
ii) Appui technique et financier à la réalisation de chantiers institutionnels en matériaux locaux
iii) Evénement de communication et plaidoyer
iv) Organisation de comités territoriaux de suivi-insertion

Résultat n°3 : La dynamique d'approche territoriale de la formation et de l'insertion des jeunes est renforcée par une expertise croisée multi-pays.

Synthèse des principales activités prévues dans les 3 zones d'intervention pour l'atteinte du R3 :
A3.1 Création et appui à la mise en œuvre d'une base de données informatique de suivi-insertion
A3.2 Organisation d'ateliers de renforcement de capacités et d'expertises sous régionales
i) Appui à l'analyse des données économiques des chantiers
ii) Appui à l'analyse des données de suivi-insertion
iii) Appui à l'élaboration de stratégie territoriales de développement de l'emploi locale des jeunes, par le biais notamment de la commande institutionnelle
A3.3 Développement des connaissances et communication
i) Réalisation de notes de capitalisation à partir de l'analyse des données de suivi-insertion
ii) Réalisation de supports de communication

Les partenaires impliqués dans la mise en œuvre et leur rôle dans le projet sont décrits ci-dessous :
Acting For Life est une association de solidarité internationale fondée en 1973. Depuis 45 ans, AFL soutient l'émergence et le développement d'organisations locales solides et porteuses de réponses innovantes par l'appui technique et financier aux organisations locales (organisations professionnelles et ONG du sud), en agissant plus particulièrement dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de l'agropastoralisme et de la formation insertion professionnelle.

Dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle développé au Mali, Burkina Faso, Togo, Bénin et Sénégal, au-delà de la prise en charge et de l'accès des jeunes à des formations qualifiantes, la valeur ajoutée d'AFL se traduit notamment par un appui technique et financier aux partenaires en matière d'articulation entre formation professionnelle et dynamiques économiques locales ; de contenus de formation (élaboration de nouveaux curricula ou modules de formation) ; d'élaboration et de mise en œuvre de nouvelles modalités pédagogiques (chantiers écoles notamment), d'organisation pédagogique, etc.; de formation de formateurs ; d'équipements/infrastructure, matière d'œuvre ; de méthodologie de suivi-insertion ; d'ancrage territorial et institutionnel des dispositifs de suivi-insertion.

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à ACTING FOR LIFE en subvention directe. AFL est responsable de la coordination technique, administrative et financière. Elle mobilise son expertise technique concernant la formation professionnelle et l'insertion mais aussi l'agropastoralisme et le renforcement administratif et financier des partenaires.

Trois ONG locales, partenaires d'AFL, sont en charge de la mise en œuvre opérationnelle des activités, sous la supervision et la coordination d'AFL : l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) au Bénin, APAPE/PH au Mali et GEVAPAF au Togo. Ces organisations ont été identifiées selon les critères suivants :

- présentes dans la zone du projet, elles disposent d'une reconnaissance par les populations locales et d'une capacité de mobilisation des jeunes et des acteurs locaux
- elles disposent de compétences complémentaires en matière de formation professionnelle et d'assistance technique aux collectivités,
- elles ont une expérience partenariale ancienne avec AFL,

Au Bénin, l'**ACAD** dispose d'une expérience de formation professionnelle et d'appui aux métiers de la pierre avec AFL depuis 2016. De 2017 à 2019 elle a mis en œuvre le projet FIPEC en collaboration avec le Lycée Technique de Natitingou

Au Mali, **APAPE/PH**, en plus de sa mission d'appui au pastoralisme et à la gestion des ressources naturelles en lien avec les activités d'AFL dans ce domaine, s'ajoutent la promotion humaine et un souci particulier d'appui à la jeunesse dans une région en proie aux difficultés sécuritaires qui compromettent leurs perspectives économiques et sociales. Son équipe bénéficie de l'expérience du PAMP mené pendant 3 ans.

Au Togo, **GEVAPAF**, dispose d'une expérience de formation professionnelle et d'appui aux métiers de la pierre avec AFL depuis 2015. De 2017 à 2019 elle a mis en œuvre le projet FIPEC en collaboration avec le CRETFP de Dapaong et le CET de Pya.

Les bénéficiaires du projet sont :

1) 180 jeunes de 16 à 25 ans, dont au moins 20% de jeunes femmes, d'origine modeste et issu·es des zones d'inventions bénéficiant de formation et d'un suivi-insertion, ainsi que 120 artisan·es locaux·les bénéficiaires d'un appui et 120 jeunes issus des projets de formations précédents bénéficiaires d'un suivi-insertion
2) 3 ONG locales et 6 centres de formations renforcés dans leurs pratiques et leurs capacités d'animation territoriale auprès des collectivités sur la thématique de la formation et insertion professionnelle.

Les bénéficiaires indirect·es sont les familles des bénéficiaires (au moins 4000 personnes), les apprenant·es des centres de formation renforcés (1000 jeunes) et les institutions de la formation professionnelle et de l'insertion.

Prestation attendue

Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est de dresser un état des lieux des bonnes pratiques mises en œuvre depuis le démarrage du projet PAMPEC et d'en assurer la capitalisation afin d'orienter l'élaboration d'interventions futures.

Nota Bene : Une évaluation externe sera organisée en même temps. Le consultant ne devra donc pas s'attarder à réaliser une évaluation précise de l'ensemble du projet mais pourra travailler en collaboration avec le consultant en charge de l'évaluation.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Identifier les bonnes pratiques en matière d'amélioration de la formation (renforcement des centres, formations de formateurs amélioration des curricula, accompagnement spécifique des jeunes à l'obtention des compétences, etc.)
- Identifier les forces et les faiblesses du dispositif d'insertion
- Identifier les bonnes pratiques en matière d'appui à la filière maçonnerie et écoconstruction (renforcement des artisans sur toutes la chaînes de valeur, appui à la commande institutionnelle)
- Identifier les pratiques innovantes mises en œuvre dans le cadre du projet et notamment une collaboration réussie avec un autre projet de développement dans une des zones d'intervention

Délimitations de l'étude : Ces analyses doivent avoir lieu à l'échelle du projet mais également par pays afin de permettre le partage des bonnes expériences entre pays. Le PAMPEC s'inscrit dans la suite directe de deux autres projets le FIPEC au Togo et au Bénin et le PAMP au Mali. Ces projets pourront être pris en compte dans l'étude.

L'étude s'adresse à la fois aux parties prenantes du projet mais servira également de réflexion pour la suite du projet. Une partie des résultats pourra servir pour réaliser des supports de communication à destination du bailleur et des autres ONG et PTF.

Méthodologie

La méthodologie détaillée sera proposée par le/la consultant dans son offre technique puis discutée avec les équipes d'AFL lors de la phase de préparation. Néanmoins, les principales activités à mener dans le cadre de cet appui ont été pré-identifiées :

- Revue des documents en lien avec le projet et les ressources internes et externes en lien avec la thématique
- Entretiens avec l'équipe projet, les équipes présentes sur les sites et la coordination du projet
- Rencontre avec les partenaires au projet et les acteurs afin de réaliser une collecte complémentaire d'informations
- Organisation d'un atelier de capitalisation au Togo en juillet

Une visite de terrain dans au moins deux des trois pays d'intervention doit avoir lieu

Livrables attendus

A l'issue de la phase préparatoire, le consultant produira une note de cadrage de l'étude. Cette note (i) identifiera les principales questions qui serviront à focaliser le travail de capitalisation sur un nombre restreint de points clés afin de permettre une collecte d'information plus ciblée au cours de la phase

de terrain, une analyse plus fine et un rapport plus utile ; (ii) précisera les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes ; (iii) établira les étapes du raisonnement qui permettront au consultant de répondre aux questions (critères de jugement).

Un rapport final provisoire sera produit à l'issue des travaux du consultant ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point. Il sera transmis à Acting For Life qui formulera ses remarques et observations

Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être disponible au plus tard le 11 juillet 2022. Celui-ci sera accompagné d'une synthèse (15-20 pages). Les outils développés et les guides d'entretien/résultat des collectes devront être annexés au rapport. Le rapport définitif restera la propriété d'AFL qui en assurera elle-même la diffusion.

Le consultant devra également produire une ou deux notes de capitalisation (sujet à décider au cours de l'étude).

Calendrier de réalisation de la prestation

La durée attendue de la prestation devra être comprise entre 25 et 30 jours-personne. Ci-dessous, un calendrier à titre indicatif mais il est attendu du prestataire une proposition de planning à intégrer dans la note technique davantage détaillée :

- diffusion de l'appel à candidatures : 29/04/22 ;
- date limite de dépôt des offres : 19/05/22 ;
- réponses données aux consultant.e.s : 20/05/22 ;
- Réunion et note de cadrage la semaine du 6 juin
- atelier de capitalisation deuxième quinzaine de juillet au Togo
- remise du rapport intermédiaire le 31/07/22 ;
- remise du rapport final : 15/09/22 au plus tard ;

Compétences attendues du Prestataire

Les qualifications générales requises :

- L'expert.e doit avoir au moins une formation universitaire de niveau maitrise (bac+4) ou équivalent, en sciences sociales / économie / ou économie du développement,
- L'expert.e doit disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 8 ans en Afrique de l'Ouest,
- La maîtrise de la langue française est exigée. La connaissance d'une des langues locales parlée dans les zones d'intervention du projet est un plus,
- Maîtrise de l'outil information et des outils de travail collaboratif (Asana, Teams, Drive, etc.).

Les compétences spécifiques requises :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation de projets, et de mission de capitalisation
- Expérience en matière de coopération au développement,
- Très bonnes connaissances et expériences dans le domaine de la formation professionnelle dans au moins deux des trois pays d'intervention du projet,
- Une bonne connaissance des problématiques liées au développement de la commande institutionnelle. Une connaissance de la filière du bâtiment serait un plus
- Bonne connaissance des trois pays d'intervention et de leurs institutions,
- Aptitude à rédiger, capacité d'animation et de concertation.

Constitution du dossier de consultation

Le/la prestataire sera recruté.e sur la base des dossiers technique et financier constitués comme suit :

1. Offre technique (20 pages maximum hors CV) :

Elle devra tenir compte des points suivants :

- ✓ une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée ;
- ✓ les références et expériences du consultant sur les thématiques concernées ;
- ✓ a constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés ;
- ✓ le calendrier prévisionnel d'intervention;

2. Offre financière :

L'offre financière devra intégrer les coûts détaillés de l'intervention en euro ou en francs CFA toutes taxes confondues en tenant compte au minimum des éléments suivants :

- ✓ Le coût des honoraires du ou des consultant-e-s (junior/sénior ; nombre de jours par activité et total),
- ✓ Frais de la tenue des activités de la prestation,
- ✓ Frais de transport (voyages, logement, etc.),
- ✓ Autres frais associés à la mise en œuvre de la prestation

Les candidat.es soumissionnaires doivent également indiquer le pays dont ils ou elles sont ressortissant.es en présentant les preuves habituelles en la matière selon leur loi nationale (N° d'enregistrement + copie du passeport ou de la carte nationale d'identité).

Le choix du (des) consultant(s) sera effectué par AFL, sur la base de la consultation d'au moins trois fournisseurs distincts.

Les critères de sélection porteront notamment sur : l'expérience des candidats ; la compréhension de la problématique ; la qualité de l'offre technique et financière ; le respect du calendrier proposé ; le respect du budget et le sérieux de l'offre financière suffisamment détaillée.

Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats doivent déposer leur candidature constituée de :

- L'offre technique et financière constitué des éléments mentionnés dans la partie précédente
- CV du prestataire insistant sur les expériences en lien avec l'objet de la prestation ;
- 3 références professionnelles les plus récentes et proches de la consultance actuelle ;
- La déclaration d'intégrité dument signée (disponible en annexe 1)
- Les modalités contractuelles dument signée (disponible en annexe 2)

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 19 mai 2022 inclus pour un démarrage souhaité au 6 juin 2022, via courrier électronique, avec pour objet « Capitalisation projet PAMPEC » à :

- Clélia Roucoux : croucoux@acting-for-life.org

- Maciré Keita : mkeita@acting-for-life.org
- Léa Pottier : lpottier@acting-for-life.org

Liste des annexes :

Annexe 1 : Déclaration d'intégrité

Annexe 1_Déclaration d'intégrité